

III-b RÈGLEMENT D'EXAMEN

Certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la Blanchisserie Industrielle			Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics) (II)		Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés) enseignement à distance candidats libres (I)	
Épreuves	Unité	Coef. ■	Modes		Modes	Durée
UNITÉS PROFESSIONNELLES						
UP 1 – Préparation d'activités techniques de blanchisserie	UP1	4	CCF (1)		Ponctuelle écrite	2h
UP 2 – Mise en œuvre d'activités techniques de blanchisserie	UP2	9 (2)	CCF		Ponctuelle pratique	4h (3)
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL						
EG1 – Français et Histoire-Géographie-Education civique	UG1	3	CCF		ponctuel écrit	2 heures 15
EG2 – Mathématiques sciences physiques et chimiques	UG2	2	CCF		ponctuel écrit	2 heures
EG3 – Éducation physique et sportive	UG3	1	CCF		ponctuelle	
Épreuve facultative : (4) Langue vivante	UF		ponctuel oral	20 minutes	ponctuel oral	20 minutes

(1) Contrôle en cours de formation

(2) dont coefficient 1 pour la PSE

(3) dont 1 h pour la PSE

(4) seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme